

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITÉ NAZI BONI

PRESIDENCE



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous
Vaincrons

Bobo-Dioulasso, le

03 AOUT 2026

000017

COMMUNIQUE N°2026/ _____ MESRI/SG/UNB/P

RELATIF AU RECRUTEMENT D'ETUDIANTS POUR LE MASTER EN
SCIENCES DES DONNEES AU TITRE DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Le Président de l'Université Nazi BONI (UNB) porte à la connaissance du public qu'il est ouvert à l'École Supérieure d'Informatique (ESI), le recrutement d'étudiants pour le master en **Sciences des Données**, au titre de l'année 2026-2027.
La formation est composée d'une seule spécialité : « **Sciences des Données** ».

1- Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, toute personne remplissant l'une des conditions ci-après :

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 en Ingénierie des Systèmes d'Information, Analyste programmeur, Mathématiques, Physique ou tout autre diplôme jugé équivalent.

2- Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Un extrait d'acte de naissance ;
- Une photocopie légalisée de la pièce d'identité ou du passeport ;
- Un certificat de nationalité ;
- Les relevés de notes des trois années de licence ;
- Une photocopie légalisée de la licence ou de l'attestation de soutenance (pour les candidats n'ayant pas encore leurs attestation provisoires) ;

3- Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso au lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **06 août 2026 au 05 septembre 2026 à 23H59 UTC**. A cet effet, chaque candidat doit se connecter sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de :

- créer un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ou se connecter à son compte ;
- déposer son dossier sur la plateforme.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à **quinze mille cinq cents (15 500) F CFA** payables sur la plateforme Campusfaso, par Fasoazerka, Coris Money, Moov Money, Orange Money. Tout dossier incomplet sera rejeté.

NB : L'ouverture effective de la formation est subordonnée par l'atteinte d'au moins 15 étudiants inscrits.

4- Sélection, Publication des résultats et début des cours

La sélection des candidats se fait sur concours (test). Le concours comprend des épreuves écrites d'admissibilité et d'un entretien. Les candidats déclarés admissibles seront convoqués à un entretien de 15 min devant un jury. Il s'agira pour eux de répondre aux questions sur leurs parcours académiques et professionnels, leurs motivations, leurs compétences, leurs projets professionnels.

La note d'entretien du candidat dépendra de la pertinence et de l'originalité de ses réponses, de son comportement, de sa créativité et de l'adéquation de ses compétences avec la formation demandée.

Dans le calcul de la moyenne d'admission définitive, les coefficients 2 et 1 sont respectivement affectés à la moyenne d'admissibilité et à la note d'entretien.

Les candidats ressortissants des pays non membres de l'espace UEMOA et remplissant les conditions d'admission peuvent être admis après examen de leurs dossiers. Leur admission s'inscrit dans un quota ne pouvant pas dépasser 25 % des places mises en compétition.

NB : Un autre communiqué viendra préciser les dates, le lieu et le calendrier du déroulement des épreuves du concours.

5- Frais d'inscription et de formation

Les frais d'inscription et de formation sont établis comme suit :

Niveau	Nature des frais	Etudiants de la zone UEMOA	Etudiants de la zone hors UEMOA
M1	Inscription universitaire	51 500 F CFA	251 500 F CFA
M2	Inscription universitaire	51 500 F CFA	251 500 F CFA
	Frais de formation	500 000 F CFA	500 000 F CFA

Les frais d'inscription universitaire sont payables sur Campusfaso en une seule tranche pour confirmer l'inscription après admission.

Les frais de formation sont obligatoirement payables sur Campusfaso en une ou deux tranches, en 2^{ème} année et sont exigés avant la programmation de la soutenance.

NB : Aucun frais n'est remboursable.

Ampliation : large diffusion


Pr Hassan Bismarck NACRO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Officier de l'Ordre des Palmes académiques